



Evènement Dré Dans l'Pavé Vendredi 19 Août 2016,
St-Gervais-les-Bains



Règlement de course

1. PRINCIPE DE L'ÉPREUVE

La « Dré Dans l'Pavé 2016 » est une course ouverte à tous sous l'égide de l'association Dré Dans l'Darbon. Cette course est organisée dans un but ludique et convivial et les participants doivent cohabiter sur l'ensemble du parcours.

Le principe de l'épreuve :

Course par équipe de 2 sur un circuit fermé court de 1,4km. Le passage de relai se fera dans une zone bien définie sous la surveillance de l'organisateur. Le relai sera obligatoire à chaque tour, un coureur ne pouvant réaliser deux tours de suite. Le passage de relai se fera par touche au cuissard ou dans la main.

Le déroulement de la course :

18h45 : Echauffement et reconnaissance du parcours.

19h15 : Départ en ligne sur la promenade du Mont-Blanc.

La première boucle est raccourcie et fera 1 km afin de lisser le peloton. Les boucles suivantes feront 1.4 km.

La course se déroulera durant 1h15. Au bout de 1h15 de course, la course est terminée (fermeture de la ligne à 20h30), cependant les coureurs achèvent leur tour en cours, ce dernier tour sera comptabilisé pour le classement.

Pénalités :

En cas de passage de relai dangereux, de passage de relai hors zone, ou en cas de non passage de relai (pas de touche), une pénalité sera appliquée lors du prochain passage de relai de type « Stop and go » durant 30 secondes. Cette pénalité pourra être appliquée si un coureur pénètre dans la zone de relai sur un VTT.

Grille de départ :

Le placement se fera suivant l'ordre d'inscription des coureurs.

Le classement final sera effectué en fonction du nombre de tours de chacun.

2. PARTICIPANTS

La course est ouverte à tous, licenciés ou non licenciés. Il est nécessaire d'avoir au minimum 16 ans révolu le jour de la compétition.

Un certificat médical obligatoire de moins de 1 an sera demandé lors de la course. Les licenciés FFC pourront présenter leur licence en cours de validité en lieu et place d'un certificat médical.

Pour les mineurs, le bulletin d'inscription doit être obligatoirement signé par son représentant légal. Par ailleurs, une autorisation parentale doit impérativement être remplie sur le bulletin d'inscription à l'évènement.

Coût d'inscription unique de 20 € par équipe.

Catégories :

Hommes > 16 ans.

Femmes > 16 ans

Mixte > 16 ans.

3. PARCOURS

La parcours se fera essentiellement en centre-ville et empruntera des routes goudronnées, des ruelles, des marches et des chemins en terre en bord du torrent du Dard.

Le parcours aura une distance de 1,4km.

Site internet : www.rando-vtt-mtblanc.com

e-mail : info@rando-vtt-mtblanc.com



Evènement Dré Dans l'Pavé Vendredi 19 Août 2016,
St-Gervais-les-Bains

4. HORAIRES / INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront en ligne, par courrier à l'adresse précisée sur le bulletin et sur place à partir de 17h. Les inscriptions seront également possibles auprès de l'OT de Saint-Gervais-les-Bains.

PLANNING HORAIRE :

- 17h00-19h00 : Retrait des plaques et inscriptions (Stand sur la promenade du Mont-Blanc).
- 18h45 : Début des animations / Reconnaissance du parcours (30 minutes).
- 19h15 : Départ en ligne des 30 équipes sur la promenade du Mont-Blanc
Course Dré Dans l'Pavé : 1h15
- 20h30 Fin de course
- 21h00 Remise des récompenses sur la promenade du Mont-Blanc.

5. RAVITAILLEMENT

Un point de ravitaillement vous sera proposé tout au long de la course sur l'aire de départ.

6. ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de blessure, maladie, chute ou coup occasionnés par un tiers et également tout éventuel vol ou perte de matériel.

7. MATERIEL

Seuls les VTT sont autorisés (Rigide, semi rigide ou tout suspendus). Les VTT à Assistance Electrique (V.A.E.) sont acceptés mais ne pourront figurer dans le classement de l'épreuve. Ils doivent être en bon état de fonctionnement.

Le port du casque rigide est OBLIGATOIRE. Il est vivement conseillé de porter genouillères, gants et coudières.

Le changement de vélo en cours de course est interdit.

Les plaques devront être fixées de manière visible sur le devant du guidon.

8. SECURITE

Des patrouilleurs seront postés tout au long du parcours ainsi qu'aux carrefours dangereux.

Tous les participants se doivent de respecter impérativement le code de la route en vigueur et devront respecter les différentes consignes données par les organisateurs.

9. ENVIRONNEMENT

Tous les participants devront respecter l'environnement et la nature. (Ne pas jeter de déchets, ne pas sortir du parcours balisé,...)

10. DROITS A L'IMAGE

Toutes les photos ou films, ainsi que les noms des différents participants, pourront être utilisés par les organisateurs selon la loi en vigueur.

11. ORGANISATEUR

Association Dré Dans l'Darbon
Chez Mont-Joly Coiffure
179 Avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains

12. CONDITIONS GENERALES

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le règlement pourra être consulté sur le site internet www.rando-vtt-mtblanc.com ainsi que sur place le jour de la course. L'organisation se réserve le droit de modifier ce présent règlement en tout temps afin de préserver la sécurité des coureurs, ceci sans préavis.

Site internet : www.rando-vtt-mtblanc.com

e-mail : info@rando-vtt-mtblanc.com